

DÉPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE DE VILLERS SUR COUDUN
40 Rue Saint-Jean
60150 VILLERS SUR COUDUN

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussigné, Antoine BARBET, Maire de la commune de VILLERS SUR COUDUN, certifie que l'arrêté et l'avis d'ouverture d'enquêtes publiques conjointes concernant le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune ont été affichés 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

L' Avis d'enquête publique a été affiché aux endroits prévus pendant toute la durée de l'enquête.

A VILLERS SUR COUDUN
Le 19 juin 2025

Le Maire,
Antoine BARBET

